**Les temps composés**

auxiliaire être ou avoir + participe passé (PP)

L’AUXILIAIRE :

au présent pour

le passé composé +PP

au futur pour

le futur antérieur + PP

à l'imparfait pour

le plus-que-parfait + PP

Attention

Le participe passé s'accorde avec le sujet quand il est conjugué avec l'auxiliaire être.

Le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet quand il est conjugué avec l'auxiliaire avoir mais il s'accorde avec le COD s'il est placé devant.

Quelques exemples :

Plus-que-parfait

Lorsque Paul avait rangé sa chambre..

Passé composé

Lorsque Paul a rangé sa chambre…

Futur antérieur

Lorsque Paul aura rangé sa chambre…

Attention il faut donc connaître parfaitement ses auxiliaires être et avoir à tous les temps.

Dans une phrase quand 2 actions s’enchaînent, la 1ère est aux temps composés tandis que la 2ème est aux temps simples (sans auxiliaire).